



## Communauté de Communes de la Région de Rambervillers

9, rue du Docteur Lahalle  
88700 | Rambervillers  
03.29.29.42.06  
accueil@2c2r.fr

www.2c2r.fr | tourisme.2c2r.fr

facebook.com/CC.RegionRambervillers

*La fierté de notre territoire, c'est vous !*



### Comité départemental de la randonnée pédestre des Vosges

Michel SIMON

101, rue de Nancy, 88500 Poussay  
06 61 69 69 35  
vosges.president@ffrandonnee.fr

Partagez votre passion de la randonnée dans un club.  
Plus de 3 500 clubs de randonnée vous ouvrent leur porte.

Pour choisir l'activité et le club adaptés à vos envies rendez-vous sur :  
[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr), Rubrique « Nous rejoindre »

**UN CLUB,  
DES RANDONNÉES**

110 comités, 3500 clubs,  
PARTOUT EN FRANCE



[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)



## N°3 : Sainte-Barbe Les roches de Babette

3 H 30  
11,7 KM

Bol d'air garanti lors de cette balade teintée d'histoire, instructive pour les grands et les petits.  
Attention : en raison de la présence d'une zone de tir de l'armée, il est strictement interdit de parcourir ce circuit du mardi au jeudi inclus.

### SITUATION

Sainte-Barbe, à 10 km au nord-est de Rambervillers, via les D 435 et D 9

### PARKING

à proximité du monument aux morts  
(GPS : N 48.394860°, E 6.724179)

### BALISAGE

jaune

### DIFFICULTÉS !

aucune



### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• Sainte-Barbe : église • roche naturelle dite Roche de Babette



### À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

• Jeanménil : Fraisvertuis-City (parc d'attractions)  
• Autrey : abbaye Notre-Dame d'Autrey et ses jardins remarquables • Rambervillers : Musée de la Terre, monuments historiques, église Sainte-Libaire, château des Capucins, hôtel de ville



• Syndicat d'Initiative de Rambervillers, 5, quai de la Mortagne, 88700 Rambervillers, 03 29 65 49 10



### Comité des Vosges,

06 61 69 69 35, <http://vosges.ffrandonnee.fr/>



### Hébergements

Pensez à réserver !

Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés... :  
renseignements au syndicat d'initiative de Rambervillers

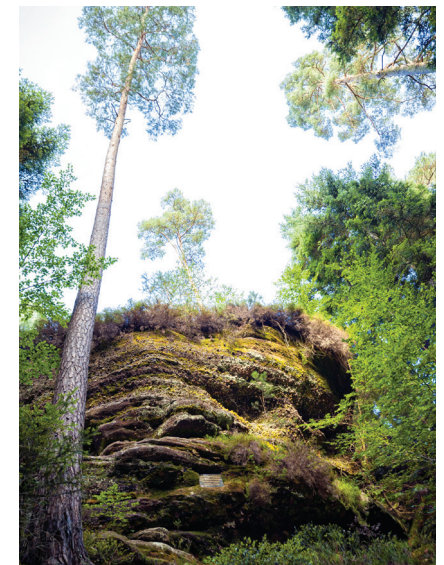


### Code de balisage PR®

FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées



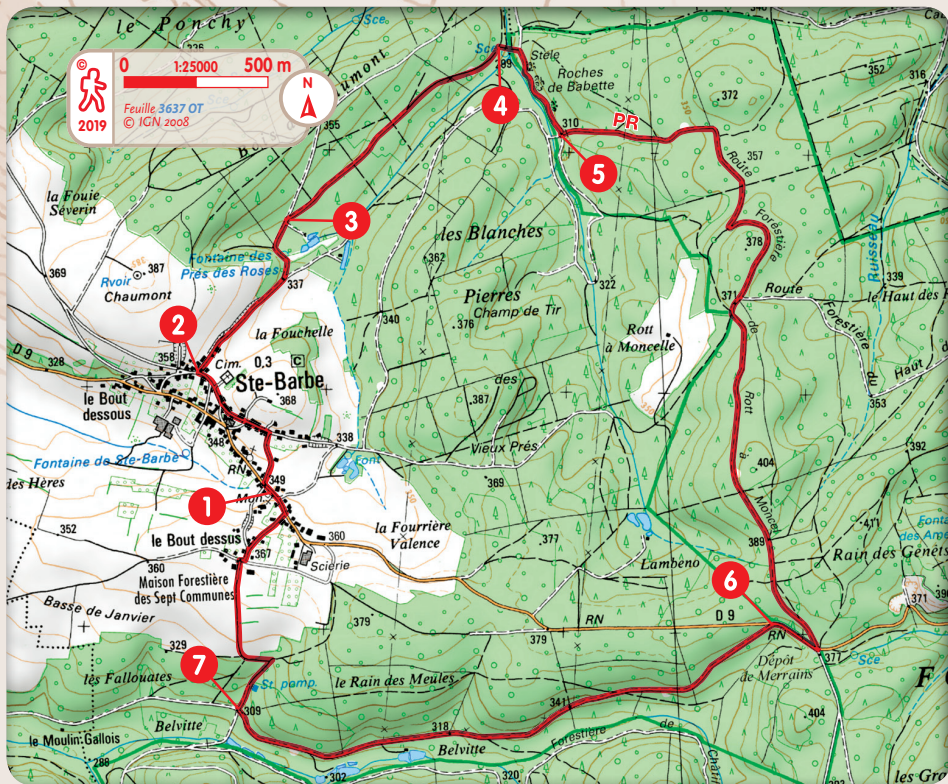
© Bernard Pierre

La roche de Babette

RFN37-03 - Le nom RandoFiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la FFRandonnée.  
© FFRandonnée 2021.

Rédaction des textes : Communauté de Communes de la Région de Rambervillers.

# PR N° 3 : Sainte-Barbe - Les roches de Babette



## PATRIMOINE

### LE GRAND VILLAGE DANS LA FORÊT

Sainte-Barbe, décrit par Maurice Barrès comme « le grand village dans la forêt » est une commune très étendue avec plus de 30 km<sup>2</sup> ! Le village se situe à une altitude moyenne de 350 m et le point culminant de la commune est à 476 m. Depuis ce lieu, on découvre une vue imprenable sur le massif vosgien et en particulier sur la ligne bleue des Vosges. Le domaine forestier, composé de volume égal de chênes, de hêtres et de résineux, a été détruit à 45 % à la fin du

mois de décembre 1999 lors de la tempête Lothar. Sur le parcours, l'Histoire raconte qu'après la libération, les roches de Babette furent rebaptisées « roches de la Babette » sans doute en référence à la résistante Marcelle Cuny-Cronne, que ses compagnons de lutte originaires de Sainte-Barbe auraient surnommé ainsi. Tous appartenaient au secteur 414, un groupe de résistants des FFI menant des actions autour de Baccarat.



- 1 Se diriger vers l'église, puis s'engager à droite dans le chemin de la Baugerie. Au bout, emprunter à gauche la rue du Gué. Dans le prolongement, poursuivre par la route de Baccarat. Laisser le cimetière sur la droite et atteindre un embranchement.
- 2 Tourner à droite dans la rue du Pré des Roses. Au bout, continuer tout droit sur un chemin caillouteux. Après un bâtiment agricole, à la fourche, tenir la gauche [👁️ > fontaine des Prés des Roses], puis passer un virage à gauche et un à droite [👁️ > dans la parcelle forestière n° 23, sur la droite, vieux lavoir niché en contrebas].
- 3 Prendre le chemin forestier à droite. Continuer tout droit jusqu'au panneau « Zone dangereuse » (terrain de manœuvre de Deneuvre, champ de tirs) (⚠️ > accès strictement interdit du mardi au jeudi inclus) que l'on dépasse. Poursuivre et atteindre la parcelle n° 3.
- 4 S'enfoncer à droite dans un petit sentier. Une passerelle permet de franchir un ruisseau, avant de suivre à droite une route forestière [👁️ > quelques mètres plus loin, sur la gauche, se dessinent les roches de Babette]. Atteindre un carrefour de quatre chemins.
- 5 Prendre sur la gauche la route forestière qui monte. À l'intersection, entre les parcelles n° 18 et 19, tenir la droite. Continuer toujours tout droit sur la route forestière jusqu'à la D 9 au lieu-dit Le Dépôt de Merrains. Suivre la route en descendant jusqu'au chemin suivant, sur la gauche, en face du panneau signalant la zone de tir.
- 6 Prendre ce chemin qui descend sur environ 2,5 km. Arriver à un carrefour de chemins, entre les parcelles n° 11 et 12.
- 7 Prendre celui qui monte à droite. Un peu plus loin, sur la droite, un bâtiment est entouré d'un grillage (station de pompage). Peu après, à la fourche, tourner à gauche et, à la fin de ce chemin, tourner à nouveau à gauche. À l'intersection suivante, continuer tout droit en direction de la prairie, puis de Sainte-Barbe. En revenant au village, on passe devant la maison forestière des Sept Communes. Retrouver le point de départ en empruntant la rue du Bout du Dessus, puis la Grande Ruelle.

© Pascal Colombain



Fontaine dans la forêt

© Pascal Colombain



Plaque commémorative